



De gauche à droite : Léonore De Raemy, responsable restauration du château, François Payot recevant un diplôme de membre d'honneur et Dominique Alain Freymond, président du conseil de la Fondation du Château de Grandson. SERGE REYMOND

Départ d'une figure historique

GRANDSON Une nouvelle page se tourne dans la vie de François Payot, ex-syndic du bourg d'Othon, qui quitte le conseil de la Fondation du Château de Grandson après 20 ans de service.

COM. / RÉD.

Le château de Grandson a annoncé hier le départ à la retraite de François Payot du conseil de la Fondation, après une contribution exceptionnelle de presque 20 ans.

François Payot a été membre du conseil de la Fondation du Château de Grandson (FCG) depuis 2004, d'abord comme représentant des habitants de la commune, puis en tant que syndic de Grandson, poste qu'il a occupé pendant quinze ans,

enfin comme membre indépendant. Son implication a été particulièrement marquée lors des moments complexes et des nombreux défis auxquels la fondation a dû faire face, démontrant son engagement indéfectible envers le monument du patrimoine suisse et la région du Nord vaudois.

Départ salué

Le 14 décembre dernier, lors de la dernière séance du conseil de fondation de l'année, le président, Dominique Alain Freymond, a tenu à rendre hommage à François Payot en évoquant son engagement et sa contribution significative au cours de son mandat. «Les connaissances et la présence de François Payot ont été importantes pour le conseil, apportant une riche diversité d'expertises et de perspectives qui ont grandement bénéficié à la Fondation. Sa présence a été

cruciale notamment comme mémoire de la FCG, en plus de son expérience d'entrepreneur et sa connaissance du monde complexe de la politique vaudoise communale et cantonale» a souligné Dominique Alain Freymond.

Vers de nouveaux défis

Au terme du discours de remerciements, François Payot a formulé ses vœux pour le monument vaudois: «Grandson et le canton de Vaud ont une chance énorme de pouvoir compter sur un soutien sans faille de la fondation propriétaire du monument, la Stiftung für Kunst Kultur und Geschichte (SKKG) à Winthertur. Grâce aux plus de 40 millions investis, notre patrimoine historique est non seulement valorisé, mais offrira un nouvel élan à l'image culturelle de notre commune, voire du canton. La fondation exploitante vaudoise FCG devra trouver les

moyens financiers d'assumer sa tâche. Dans ce sens il est à espérer que le Canton de Vaud saura la soutenir, en-dehors des institutions de l'Arc lémanique!»

La FCG, responsable de l'exploitation et la Stiftung für Kunst Kultur und Geschichte (SKKG) à Winterthur, propriétaire, ont exprimé toute leur gratitude à François Payot pour sa contribution précieuse à la valorisation de la forteresse du bourg d'Othon.

Pour mémoire, la mission du conseil de fondation est de sauvegarder, documenter et promouvoir le château de Grandson en l'ouvrant au public et en rendant accessible son contenu historique, culturel et ses collections. Le conseil est composé de Roland Duss, Charlotte Gutscher, Isabelle Raboud-Schüle, Daniel de Raemy, Serge Reymond et Antonio Vialatte. La présidence est assurée par Dominique Alain Freymond.